



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tuberculose

Question écrite n° 16623

Texte de la question

M. Jean-Louis Fousseret appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur la nécessité et l'urgence de définir une politique efficace de lutte contre la tuberculose. Il lui indique que, dans un récent rapport, l'Organisation mondiale de la santé s'inquiète fortement de la propagation de la tuberculose à bacilles résistants, et ce, dans le monde entier. Une étude bactériologique, menée dans plus de trente cinq pays, démontre que les niveaux de résistance aux traitements classiques utilisés contre cette maladie sont dangereusement élevés, en particulier dans les pays en voie de développement, mais aussi dans des pays comme la France. La recrudescence d'une maladie que l'on croyait éradiquée est d'autant plus préoccupante qu'elle touche en priorité des personnes défavorisées, qui, en raison de la crise, sont déjà exclues des soins. Une telle situation pose nécessairement la question de la prévention et du traitement dans des termes renouvelés. Aussi, lui serait-il reconnaissant de bien vouloir lui indiquer la situation de la France au regard du problème évoqué. Il lui demande également de dresser un bilan de l'action menée depuis deux ans pour lutter contre la tuberculose, et de lui faire connaître les mesures qu'il envisage de prendre.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Fousseret](#)

Circonscription : Doubs (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16623

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 1998, page 3720